

**Lionel LACASSAGNE**  
**Candidat UDF-MOUVEMENT DEMOCRATE**  
**7è circonscription de l'Isère**  
**06.32.91.25.47**  
[lionel.lacassagne@wanadoo.fr](mailto:lionel.lacassagne@wanadoo.fr)  
<http://lacassagne.idig.info>

**à l'attention de Bernard ARCHER**  
**Président de l'association**  
**UN TOIT POUR TOUS**  
**04.76.09.26.56**  
[www.untoitpourtous.org](http://www.untoitpourtous.org)

le 1er juin 2007

**OBJET : réponse à votre courrier du 22 mai 2007**

Cher Monsieur,

Je vous remercie de m'avoir écrit et formulé des propositions concrètes. Le logement fait partie de mes priorités, car la crise est énorme et les conséquences humaines ne sont pas dignes d'un pays développé. La façon dont je conçois la politique consiste à s'appuyer sur l'expérience et les idées des citoyens, des associations telles que la vôtre et de tout acteur impliqué et compétent sur un domaine précis, et à les associer aux projets de lois que j'élaborerai si je suis élu ainsi qu'à mes prises de position à l'Assemblée Nationale. Je peux donc d'ores et déjà vous dire que, en cas de victoire électorale, je prendrai le temps de vous rencontrer et de vous écouter, vous et d'autres acteurs impliqués sur le thème du logement.

Voici mes réponses à vos questions :

**1/ « Etes-vous d'accord pour augmenter et mieux orienter la dépense publique pour faire face à la crise ? »**

Oui à condition d'en évaluer le coût et de financer les mesures que nous prendrons pour résoudre cette dramatique crise du logement par des économies générées dans d'autres postes budgétaires et par une meilleure gestion de l'argent public.

Je préfère d'autre part fixer un objectif de résultat plutôt qu'un objectif de dépenses. Par exemple, se donner l'ambition de ne plus avoir de personnes vivant sans domicile fixe d'ici 5 ans (on en compte environ 100 000 aujourd'hui) en construisant 20 000 logements « ultra-sociaux » par an. Ou encore, permettre à x millions de personnes modestes d'accéder enfin à un logement décent en interdisant les cautions pour les locations de logement et en mettant en oeuvre des mécanismes de «sécurisation » et d'assurances pour les propriétaires.

**2/ « Etes-vous d'accord pour produire de « véritables logements sociaux » afin de répondre à la demande ? »**

Oui, à travers 3 engagements :

- Construire 20 000 logements « ultra-sociaux » par an (cf. ci-dessus) ;

- Imposer à tous les grands programmes immobiliers de consacrer 25% de leurs surfaces en logements sociaux ;
- Faire appliquer la loi SRU en confiant si nécessaire les permis de construire aux Préfets dans les villes qui refusent de construire des logements sociaux.

**3/ « Etes-vous d'accord pour mieux répartir les logements sociaux entre les communes ? »**

Oui, à travers 2 engagements :

- Faire appliquer la loi SRU en confiant si nécessaire les permis de construire aux Préfets dans les villes qui refusent de construire des logements sociaux (cf. ci-dessus) ;
- Instaurer une mixité sociale dans les 2 sens : d'une part en obligeant les grands programmes immobiliers à consacrer 25% de leurs surfaces en logements sociaux (cf. le point 2/), d'autre part en prévoyant la présence de logements pour des populations non-défavorisées à l'intérieur des programmes de logements sociaux.

**4/ « Etes-vous d'accord pour favoriser l'accès à la propriété des ménages modestes ? »**

Oui, sous réserve d'en définir le coût et les modalités. Je propose un travail collectif sur ce sujet.

**5/ « Etes-vous d'accord pour rendre la politique du logement plus solidaire ? »**

Oui, à travers 2 engagements :

- Moduler les loyers dans le parc HLM en fonction de la situation financière des personnes ;
- Cibler les systèmes de défiscalisation sur des besoins de logement prioritaires et durables.

Espérant avoir répondu à vos attentes, je me tiens à votre disposition pour toute question complémentaire et vous prie de recevoir, cher Monsieur, mes sincères salutations.

Lionel LACASSAGNE

